Par Jacques Revelin

Volte-face du B.G.R.

Une "grosse" nouvelle en provenance d'Ottawa nous a obligé de retarder quelque peu la sortie de la première édition d'aujourd'hui. Notre correspondant permanent dans la capitale fédérale nous a en effet téléphoné à 9 heures pour nous annoncer qu'à la suite d'une réunion d'urgence et secrète le BGR avait permis au groupe Jacques Laroche d'ouvrir et d'exploiter un quatrième poste de télévision dans la région de Québec.

Cette nouvelle n'a pas manqué de provoquer un "boum" dans notre salle de rédaction et nous avons l'impression qu'elle produira les mêmes effets qu'une bombe "H" dans la vieille capitale.

Selon notre correspondant, le brusque volte-face du Bureau des Gouverneurs serait justifié par le nombre incalculable de protestations que le secrétariat du BGR a reçues, au cours des derniers quinze jours. Toutes ces lettres postées à Québec contenaient les plaintes semblables que voici :

"Nous sommes "tanés" d'entendre des discours politiques. Nos deux postes de TV locaux accordent trop de temps aux élections et bouleversent leurs programmes pour laisser la parole aux candidats".

"Nous réclamons sans plus tarder l'ouverture d'un nouveau canal privé afin de pouvoir nous détendre l'esprit. De plus, nous voudrions, que ce nouveau poste écarte de ses ondes les annonces commerciales et les programmes politiques".

Comme ces désirs unanimes des milliers de plaignants rencontrent les projets de M. Jacques Laroche, le BGR a consenti à lui délivrer le permis qu'il réclamait vainement depuis deux ans. Celui obtenu par Radio-Canada récemment demeure néanmoins valide.

Il est fort possible que cette nouvelle nous soit parvenue avant d'avoir atteint son principal intéressé, M. Jacques Laroche. Ce dernier se prélasse en effet sous le chaud soleil des Tropiques, quelque part au Mexique. Dès qu'elle lui parviendra, il sautera sans attendre dans un avion pour se précipiter à Québec où il apprendra, hélas, qu'il s'agissait ... d'un poisson d'avril.

L'équipage du Simon Fraser évite un drame de justesse

Grâce à la prompte intervention de plusieurs membres de l'équipage du "Simon Fraser", un drame a été évité de justesse, samedi, dans le port de Québec.

Un jeune homme désemparant sur le boulevard Henri Bourassa qui s'était volontairement jeté dans l'eau glacée du Bassin Louise, avec la sombre intention de s'enlever la vie, fut heureusement repêché à temps et transporté sans tarder à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Ce sauvetage s'est produit vers six heures du soir, pendant le quart de l'officier de marine Benoit Bouchard dont l'intervention enraya le projet funeste du malheureux moribond.

Apprenant par l'un de ses matelots qu'un homme rôdant sur le quai manifestait l'intention de "se tirer à l'eau", l'officier monta à la passerelle pour surveiller son comportement et se rendit compte que l'allure de l'inconnu assis sur une bite d'amarrage près du bateau semblait plutôt louche. Le voyant ôter son manteau, puis ses bottes, il se précipita sans tarder sur le quai, pour tenter de le raisonner, mais l'homme le retint à distance en menaçant de "sauter" s'il s'approchait de lui.

M. Benoit Bouchard lui demanda alors pourquoi il était ainsi désespéré. L'inconnu souffrant visiblement d'une dépression nerveuse répondit qu'il avait trop faim. "Viens à bord, lui répondit l'officier, tu souperas avec nous". L'offre demeura hélas sans réponse et c'est en apercevant un autre marin venir vers lui qu'il plongea brusquement dans le bassin.

La réaction des marins du "Simon Fraser" fut tout aussi rapide qu'efficace. M. Bouchard remonta vivement à bord de son bateau et, s'étant saisi d'une bouée, il la lança au malheureux que la fraîcheur de l'eau avait sorti de sa torpeur. Après avoir été toué le long de la coque, il fut remonté à bord où l'on s'empressa de le réchauffer.

Prévenue aussitôt, la police du port dépêcha le sergent Hilaire Michaud et le constable René Racine. La voiture de secours de la police municipale conduite par le lieutenant Couture arriva peu de temps après et c'est finalement une ambulance de Germain Lépine qui transporta le "rescapé" à l'hôpital.

Aux dernières nouvelles l'homme a été transféré de l'Hôtel-Dieu au Lot. 117 d'où il devait sortir ce matin pour comparaître devant un juge pour sa tentative de suicide.

● Comme le montre le marin Jean-Guy Bernier, c'est à quelques pieds de la proue du "Simon Fraser" que le triste incident s'est déroulé.

Une marche massive des instituteurs sur Québec ?

MONTREAL (P.C.) — Le journal Le Devoir signale que 35,000 instituteurs songent à une marche sur Québec afin de protester contre les nouvelles directives de M. Gérin-Lajoie destinées à réduire le coût de l'enseignement.

Le journal précise que cette marche, qui occasionnera la fermeture des écoles durant une journée à travers la province, se fera d'ici deux ou trois semaines. D'autres marches auraient lieu à intervalles réguliers.

Le Devoir ajoute que les instituteurs envisagent, en dernier ressort, une démission massive pour le 30 mai, quelques semaines avant les vacances d'été.

Le ministre de la Jeunesse rencontrera les dirigeants de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec cette semaine, et le journal croit savoir de "sources sérieuses" que ces manifestations auront lieu si le ministre ne consent pas à empêcher la mise en application des normes que le ministère de la Jeunesse a proposées récemment aux commissions scolaires du Québec.

Conflagration évitée à St-Ferréol

ST-FERREOL (P.C.) — La faiblesse du vent a permis au village de St-Ferréol d'échapper à une conflagration, dans la nuit de samedi à dimanche. On ne signale même aucun blessé dans cet incendie qui a fait rage pendant sept heures.

Les flammes ont pris naissance dans l'hôtel de 20 chambres, qu'elles ont rasé de même qu'un magasin général et deux maisons de ce village d'une couple de milliers d'âmes, situé à une trentaine de milles au nord-est de Québec, sur la côte de Beaupré. Une autre demeure a été endommagée.

Au moins cinq familles se retrouvent sur le pavé et une première évaluation chiffre les dommages matériels à quelque $50,000.

Une cinquantaine de pompiers volontaires, dont certains des villages voisins de Ste-Anne-de-Beaupré et St-Joachim, ont pu abandonner vers 7h.30, hier matin, la lutte contre les flammes, qui s'étaient déclarées vers 12 h. 30, au début de la nuit. Si un vent très léger a protégé le village d'une conflagration, une défectuosité dans une conduite d'eau a, par contre, compliqué le travail des sapeurs.

On n'a pas encore pu déterminer la cause de l'incendie.

Le nouveau curé de Giffard:

Le rôle du laïc est très grand

Le nouveau curé de la paroisse de Giffard, M. l'abbé Paul Gariépy, a déclaré hier, lors de son installation comme nouveau curé de cette paroisse, que le laïc a un rôle de plus en plus grand à jouer dans l'Eglise.

Le nouveau curé de la paroisse de Giffard, qui présidait aux destinées religieuses de Ste-Anasthasie de Lyster depuis 1955, a été présenté à ses ouailles par Mgr Adrien Falardeau, p.d., curé de la paroisse Notre-Dame de Québec, vicaire urbain, délégué de Son Excellence Mgr l'Archevêque qui est présentement en Amérique du Sud.

M. l'abbé Paul Gariépy

Le nouveau curé de la paroisse de Giffard est né le 2 septembre 1905, à l'Ange-Gardien. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec. Il reçut l'ordination sacerdotale le 4 mai 1930.

Le jeune prêtre est aussitôt attaché à son Alma Mater avant d'exercer son ministère qui devait s'avérer fort riche et fructueux. En 1931, il était nommé vicaire à St-Joachim où il demeura trois ans, avant d'occuper les mêmes fonctions à Ste-Athanasie de Lyster et dans la paroisse Sacré-Coeur de Québec. Il était resté cinq ans à Ste-Athanasie avant d'exercer son ministère jusqu'en 1942 à Québec.

A cette date, Son Eminence le cardinal Villeneuve le nomme à la cure de Villeroy. Il devait y demeurer jusqu'en 1955, où, par décision de Mgr l'Archevêque, il occupa les mêmes fonctions à Ste-Athanasie de Lyster. Le mois dernier, Mgr Maurice Roy rendait publique sa nomination à la cure de la paroisse de Giffard, pour succéder à Mgr Napoléon Morissette, P.D., décédé subitement au début de la présente année.

Mgr Adrien Falardeau qui présidait la cérémonie d'installation, a présenté le nouveau curé de Giffard à ses paroissiens comme un prêtre soucieux avant tout de sa mission de pasteur et d'apôtre, ainsi qu'en témoigne ses activités passées. Il sera leur intermédiaire avec Dieu, et à ce titre ils lui doivent toute leur collaboration empressée, n'oubliant jamais que son caractère sacerdotal commande le respect.

Le nouveau curé de la paroisse a fait remarquer à ses ouailles qu'elles font partie intégrante de l'Eglise et qu'à ce titre, elles se doivent d'en être des membres vivants. La vie paroissiale sera riche dans la mesure où les paroissiens assumeront pleinement leur rôle. Et celui-ci est d'autant plus grand que l'Eglise est entrée aujourd'hui dans l'ère de la promotion du laïcat.

Transmission des pouvoirs

C'est le premier vicaire de la paroisse, M. l'abbé Verreault, qui a fait lecture de la lettre de nomination, immédiatement après l'allocution de Mgr Adrien Falardeau.

Puis ce fut la transmission des pouvoirs: le nouveau curé se dirigea vers l'autel, ouvrit le saint tabernacle et toucha aux vases sacrés. M. l'abbé Paul Gariépy chanta une antienne dans le missel. Il prit ensuite possession de son confessionnal, des fonts baptismaux, de son trône au choeur et enfin de la chaire, d'où il prononça ses premières paroles comme nouveau chef religieux de la paroisse.

La cérémonie d'installation s'est terminée par le chant du Te Deum et le Salut au Très Saint Sacrement.

Récital Pauline Julien Clémence Desrochers

(Par Nicole BLOUIN)

C'est une toute nouvelle Clémence Desrochers que nous avons applaudi samedi soir en la salle du Palais Montcalm. Déjà ses précédentes découvertes "d'enfant terrible" nous avaient habitués à son style fantaisiste. Mais depuis plus de deux ans, il manquait à cette artiste, un je ne sais quoi d'inédit, que nous attendions vainement.

Et voilà que Clémence Desrochers avec des numéros entièrement renouvelés sait être drôle et turbulente sans recourir au banal humour que les habitués de la télévision connaissent bien. Signalons en particulier "Une veillée bien de chez nous", où Clémence interprète si justement des personnages que nous avons tous plus ou moins connu, dans le milieu des bonnes gens du rang.

Les traits d'esprit que nous décoche Clémence au passage ne sont pas sans malice, loin de là ... Nous pourrions dire que Clémence Desrochers use d'une simplicité toute amère pour amuser "Jos public". Les travers des situations sont analysés avec l'oeil inquisiteur d'une jeune femme rieuse qui ne laisse rien au hasard. Que ce soit choses du passé, ou simple quotidien, la phrase sert à tout exprimer pour cette artiste. Sur un ton mi-badin, mi trop sérieux, Clémence Desrochers sert avec subtilité des plats de résistance que tout spectateur peut fort bien goûter.

Et voilà, il n'y a qu'à rire de bon coeur, et le tour est joué ...

PAULINE JULIEN

Dans la deuxième partie du programme, le public n'a point manqué d'apprécier le très sûr talent de Pauline Julien.

Après avoir entendu une fantaisiste, il nous semblait assez difficile pour Pauline Julien de garder le public sous le charme. C'est pourtant ce qui est arrivé, quoique d'une façon toute différente. Avec Léo Ferré, dans "Jack Monoloy" ou "Barbara" c'est d'une voix chaude et combien prenante, que la diseuse sait si bien chanter la vie. Dans la salle, les spectateurs venus en grand nombre à ce récital étaient subjugués.

Au simple rappel d'une chanson connue à Québec, le silence communicatif opérait comme par enchantement. Il nous semble cependant que certaines chansons plutôt fantaisistes ne cadraient pas suffisamment bien sous la nature de l'artiste. C'est avant tout la chronique vivante des êtres qui souffrent et qui aiment que nous préférons dans les chansons de Pauline Julien.

Combien envoûtante sait être cette chanteuse, lorsqu'elle apparaît toute fragile pour nous parler de ce monde par trop souvent absurde. Ce n'est pas seulement la simple histoire vécue, ni le souvenir brisé que rappelle Pauline Julien, mais la marque du temps face au quotidien.

Une seule soirée avec Clémence Desrochers et Pauline Julien a apporté au public de Québec, des heures que nous ne saurions oublier. Une telle réussite ne va certainement pas sans beaucoup de talent, et beaucoup de travail.

Incendie dévastateur sur la rue Saint-Jean

Un court-circuit entre deux étages de l'édifice occupé par le siège social de la Banque d'Economie de Québec, au 1159 rue St-Jean, aurait été la cause d'un violent incendie, samedi, qui a fait de lourds dégâts aux bureaux de la banque, à des bureaux d'affaires et aux logements des étages supérieurs de l'immeuble. Les inspecteurs du Commissariat des incendies ont déclaré cependant, à la suite de leur enquête, samedi et dimanche, qu'il n'y avait pas lieu de croire à un feu d'origine criminelle. Le capitaine D. Plamondon et le lieutenant B. Lafrance ont pu se rendre compte sur place de l'étendue des dommages estimés à $200,000 environ, ainsi que de la cause probable de cet incendie dévastateur.

Les constatations des enquêteurs ont été confirmées d'ailleurs par un locataire et le concierge de l'édifice ravagé.

Evacuation

Une dizaine de locataires ont tout perdu dans le sinistre qui les a forcés en outre à se trouver un autre logis. Ce sont M. et Mme Albert Racette; M. et Mme Wellie Bigaouette; M. et Mme Raymond Genest; M. et Mme Joseph Fournier, concierge; Mlles Bella et Bertha Bélanger.

Les dommages par l'eau sont considérables, mais les voûtes de la Banque d'Economie sont intactes. Les bureaux du dentiste Talbot et de la Cie de Fiducie Nord-Amérique ont été fortement avariés.

Une centaine de pompiers, de trois casernes, ont lutté pendant plusieurs heures contre l'élément destructeur. C'est vers 11 hres 30 du matin que les pompiers ont été appelés sur les lieux, mais ce n'est qu'en soirée que la situation a été complètement maîtrisée.

Travail difficile

La disposition des lieux a rendu le travail des pompiers extrêmement difficile. Les pompiers, sous la direction du chef J.B. Voiselle, ont dû installer des jets d'eau par les maisons voisines, parce que le terrassement du terrain ne permettait pas une lutte efficace à l'arrière de l'édifice.

En avant, il a fallu détourner la circulation sur la rue St-Jean, et assurer la protection des édifices commerciaux voisins. Plusieurs pompiers ont subi des blessures en combattant les flammes dans des circonstances particulièrement pénibles. Le Dr Armand Rioux a pu leur assurer les premiers soins, tandis que l'aumônier de la brigade, M. l'abbé Jacques Villeneuve, est demeuré sur les lieux en cas d'accident grave.

Début de feu

C'est dans le logement de M. Wellie Bigaouette que le feu a été découvert. Prenant l'odeur de la fumée, M. Bigaouette ouvrit une trappe dans le plancher de sa chambre, mais aussitôt les flammes envahirent la pièce. La concierge, Mme Fournier, alerta les occupants des autres logements qui durent fuir en hâte, pendant que le feu envahissait l'escalier entre les 3e et le 4e étages.

Edifices endommagés

Des propriétés voisines de la Banque d'Economie de Québec ont subi des dégâts par l'eau et la fumée, notamment la propriété Monaghan, où se trouvaient le studio de danse Hallé, une cantine de la RCAF, les magasins "Escarpin Inc," "Les Marocains Inc.", et une maison occupée par la bijouterie O. Lechasseur et la pension de Mme F. Lafontaine.

Protestations unanimes contre les démolisseurs du Monument Wolfe

Les mouvements séparatistes, tout comme les groupements nationalistes ont protesté contre la destruction du monument Wolfe, et condamné les auteurs qui l'ont mis à bas.

M. Ernest Guimont, secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a déclaré, en l'absence du président, a qualifié les responsables de la ruine du monument "d'anarchistes et de fous". "Personne ne conteste leurs droits à leurs idées, mais à ce titre ils ne peuvent saccager le bien d'autrui inutilement: ils n'arriveront à rien de cette façon". "On peut être séparatiste — sans être pour cela des vandales". Le secrétaire de la SSJB de Québec n'a pas hésiter à déclarer que si des personnes de cet acabit se réfugiaient d'aventure au sein du mouvement, il demanderait leur expulsion immédiate.

Me Guy Pouliot, président général du RIN, a déclaré que si le parti qu'il dirige "est révolutionnaire", il n'a pas recours "à la force et à la destruction". Aussi, dénonce-t-il ces actes de vandalisme, tout en faisant remarquer que la faute incombe en fait aux dirigeants actuels. Il a même prédit que ces actes condamnables ne sont pas près d'être terminés.

Le coordinateur du Parti Républicain du Québec, M. Georges Caron ,a déclaré que son parti condamne sans restriction la démolition du Monument Wolfe, mais il a également soutenu que le blâme doit être porté par la presse de langue française du Québec, qui cherche délibérément à passer sous silence les activités normales des mouvements sécessionnistes.

Nouveau curé

● Par décision de Mgr. Maurice Roy, archevêque de Québec, M. l'abbé Patrice Roy, curé de St-Robert Bellarmin, a été nommé curé de Ste-Rose, Dorchester. Le nouveau curé sera installé par M. le vicaire Ferain J. J. Nadeau, curé de Ste-Germaine, dimanche le 7 avril à 3 heures p.m.

Mémoire des instituteurs à l'hon. P. Gérin-Lajoie

Le Conseil d'administration de la Corporation des Instituteurs et Institutrices catholiques, porte-parole officiel de 35,000 enseignants du Québec, a présent un mémoire spécial à l'honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, afin de motiver les Vives inquiétudes des éducateurs professionnels devant les directives que le ministère a données, le 12 mars, à toutes les commissions scolaires.

D'après le texte du mémoire de la C.I.C., les enseignants redoutent les nouvelles normes pour des raisons "pédagogiques, administratives et professionnelles". Ils recommandent que l'on prenne immédiatement la décision de surseoir à leur application jusqu'à ce qu'une étude plus approfondie en ait été faite par tous les intéressés, les éducateurs autant que les administrateurs scolaires.

Le ministre a voulu rassurer les enseignants en faisant valoir "l'esprit" de la circulaire concernée, comme ayant préséance sur le sens littéral, et en suggérant un comité conjoint pour surveiller son application. Le Conseil d'administration de la C.I.C. a déclaré ne pouvoir souscrire à la suggestion, telle que formulée, parce qu'il y voyait de sa part une approbation implicite des normes fixées.

M. Gérin-Lajoie a discuté avec les dirigeants de la C.I.C. durant près de deux heures. A la fin de l'entretien, il a laissé entrevoir la possibilité de constituer un comité spécial, sur lequel siégeraient des représentants de la Corporation, pour étudier certains aspects de la question. Une nouvelle rencontre aura lieu la semaine prochaine.